

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers :** L'an deux mil vingt-trois le vingt-deux septembre à dix-huit heures  
en exercice : 9 trente, le Conseil municipal de la commune de CHERY, dûment  
présents : 7 convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Socio-culturel, sous  
votants : 8 la présidence de Monsieur Damien PRELY, Maire.

Date de la convocation :

**Présents :** Monsieur Damien PRELY, Monsieur Cédric CHABROUX, Madame Aurélie CHABROUX,  
Monsieur Alain LE BLEVEC, Madame Béatrice DAVOUST, Madame MAGNARD Ingrid et Monsieur  
Dominique LACOFFRETTE.

Absent : Monsieur Cédric PATRIGEON

**Absent excusé :** Monsieur Erwan LE BLEVEC

**Pouvoirs :** Monsieur Erwan LE BLEVEC à Monsieur Alain LE BLEVEC

Monsieur Cédric CHABROUX a été désigné secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**15/ ADHESION A L'ASSOCIATION TGV GRAND CENTRE AUVERGNE 2023**

Monsieur le Maire présente aux élus la demande d'adhésion envoyée en mairie par l'association TGV Grand Centre Auvergne. Il les informe que la cotisation pour une commune de moins de 1000 habitants est de 50 €.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte d'adhérer à l'association TGV Grand Centre Auvergne et de s'acquitter de la cotisation de 50 €.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,



Acte publié le : 28/09/2023  
Mode de publication : Site Internet [www.cheryvenberry.fr](http://www.cheryvenberry.fr)  
Transmis au contrôle de légalité le : 28/09/2023

Accusé de réception en préfecture  
018-211800644-20230922-D15-2023-DE  
Date de réception préfecture : 28/09/2023